

BUGBUSTERS WE DEPLOY IT
55 rue d'Aguesseau
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

ONU
Monsieur le secrétaire général

Le 12 Juin 2020

Objet : Renouveau du soutien au Pacte Mondial de l'ONU

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous confirmer que le groupe BUGBUSTERS WE DEPLOY IT renouvelle son soutien envers les dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, des droits du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette publication annuelle de Communication sur le Progrès (COP), nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes dans la stratégie de notre groupe, notre culture et nos opérations quotidiennes.

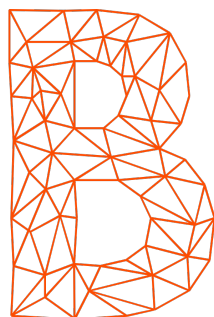
Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos employés, nos partenaires et nos clients.

Loïc-Marie PEQUIGNOT
Président


BUGBUSTERS WE DEPLOY IT
90 route de la Reine 92100 Boulogne Billancourt
SASU au capital de 100 000 Euros
RCS Nanterre 482 451 457
N° TVA Intracom : FR 20 482451457



BUGBUSTERS
SMART FIELD SERVICES



BUGBUSTERS

SMART FIELD SERVICES

GLOBAL COMPACT

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2019

Du groupe BUGBUSTERS WE DEPLOY IT



BUGBUSTERS
SMART FIELD SERVICES

DESCRIPTION DES ACTIONS PRATIQUES ET MESURE DES RÉSULTATS

BUGBUSTERS a une démarche RSE dans sa politique d'entreprise depuis 2014.

Objectif : promouvoir le développement durable et les conditions de travail en obtenant le niveau « GOLD » à l'évaluation d'EcoVadis. Le but de l'évaluation est d'avoir un aperçu des pratiques de l'entreprise et de son positionnement en matière de RSE.

Chaque année, le groupe BUGBUSTERS complète un questionnaire en ligne sur la plateforme EcoVadis. À chaque réponse des pièces justificatives sont nécessaires, assorties de reporting extra financier afin d'avoir un dossier complet, légitime et analysable.

La note globale correspond à la moyenne de 4 thèmes évalués :

- Environnement
- Social
- Éthique
- Achats responsables

BUGBUSTERS obtient pour 2018 les notes respectives de 70, 70, 60 et 50/100, soit une notation globale de 66/100, ce qui permet à l'entreprise de détenir pour la troisième année consécutives la médaille « GOLD » d'EcoVadis.

Pour BUGBUSTERS, avoir le label « Gold », c'est-à-dire faire partie des 5% des meilleures entreprises en termes de RSE, est un gage de qualité et de crédibilité pour l'ensemble des collaborateurs, prestataires et fournisseurs. D'autant plus que les résultats sont visibles par tous les partenaires externes qui le souhaitent sur le site d'EcoVadis.

« Depuis dix ans, nous nous engageons au quotidien à concilier activité économique et préservation de la biodiversité. L'obtention du label Gold d'EcoVadis en 2018, a été la récompense de la stratégie mise en place par tous nos collaborateurs, le groupe poursuit donc cette recherche de l'excellence en matière de responsabilité sociale de l'entreprise » déclare Loïc-Marie Pequignot, Président de BUGBUSTERS WE DEPLOY IT.





Principes relatifs aux droits de l'homme

Principes

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

Actions et résultats

Lutte contre la discrimination

Le Groupe BUGBUSTERS adhère à la Charte de la diversité depuis 2015 afin de mettre en valeur ses actions en faveur de la diversité.

Installé dans un premier temps en Zone Franche Urbaine pendant plusieurs années, la société a notamment contribué au développement économique et social d'un quartier sensible par la création d'emplois dans le secteur. Nous nous sommes toujours attachés à respecter les critères d'embauches en ZFU.

En matière de recrutement, BUGBUSTERS est engagé au quotidien dans la lutte contre les discriminations ou toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale, l'origine sociale ou l'orientation sexuelle, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité des chances ou de traitement en matière d'emploi. De ce fait, nous avons adopté la pratique du CV anonyme dans tous nos échanges avec nos clients pour que les choix ne reposent que sur les compétences des candidats.

Par ailleurs, afin de permettre à chaque collaborateur de voir ses compétences et potentiels appréciés, nous avons mis en place des évaluations annuelles afin d'établir un plan de carrière et de développement individuel pour chacun.

Nos effectifs actuels sont diversifiés en termes d'origine et de sexe. A compétence égale nous privilégions la personnalité et la motivation. Nous nous efforçons dans la mesure du possible d'intégrer du personnel ayant une reconnaissance de handicap dès lors que cela nous est possible.

Notre position de PME nous permet une souplesse dans le recrutement : seul deux personnes sont responsables du recrutement et de l'harmonisation du processus de recrutement. Cela permet d'avoir une équipe RH garante de l'égalité des chances. L'ensemble de nos salariés sont ainsi informés de nos actions en faveur de l'égalité des chances, l'égalité des sexes, le recrutement de salariés en situation de handicap, l'insertion professionnelle...





Principes relatifs aux droits du travail

Principes

1. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
2. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
3. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Actions et résultats

Chartes

BUGBUSTERS est depuis 2015 un acteur durable de la diversité, grâce à l'adhésion à la Charte de la Diversité. Nous sommes également signataire de la Charte « Relation Fournisseur Responsable » du Ministère des Finances afin d'accentuer son engagement pour des achats responsables.

De plus, BUGBUSTERS a adhéré à la Charte éthique et déontologique, ainsi nous sommes très attentifs au respect des principes généraux posés par les lois et règlements en vigueur avec un regard particulier pour :

- La lutte contre les discriminations ou toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale, l'origine sociale ou l'orientation sexuelle, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité des chances ou de traitement en matière d'emploi.
- La liberté d'association et droit de négociation collective.
- Le respect des individus en bannissant toute pression, poursuite ou persécution à caractère moral ou de tout agissement considéré comme du harcèlement sexuel.
- La santé et sécurité : les salariés bénéficient des équipements de sécurité adaptés à leur activité et sont informés des règles et responsabilités vis-à-vis de leur propre sécurité. Le groupe forme par ailleurs régulièrement ses collaborateurs aux dernières évolutions des réglementations en vigueur et respecte les obligations légales de communication en matière de santé et de sécurité.



Formations

La société a mis en place une cellule Support chargée d'assurer en interne des formations aux techniciens internes et sous-traitants.

Par ailleurs, voici l'évolution du temps de formation dans le groupe BUGBUSTERS :

	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Nombre total d'heures de formation					203	175
Nombre d'heures de formation/salarié					3,052	3,125

À ce titre, BUGBUSTERS a depuis 2017 un ressource manager chargé de suivre méticuleusement les évolutions de l'ensemble de nos sous-traitants, et de leurs proposer des évolutions en termes de formations et de compétences. Ainsi, un état recense les sous-traitants selon leur niveau (1,2,3 et ingénieur) afin d'assurer à nos clients des prestataires qualitatifs.

Règlementation sociale

Tous nos salariés travaillent en France et bénéficie alors de la législation favorable au salarié selon le Code du travail, ainsi que la convention collective, en l'occurrence SYNTEC.

Cela leur permet notamment de bénéficier de l'absence de jours de carence en cas d'arrêt maladie survenue après un an d'ancienneté, du paiement des heures supplémentaires, de la possibilité d'obtenir des primes objectives, etc...

Ils bénéficient également d'une mutuelle pour les aider à subvenir à leurs besoins en termes de santé (MUTUELLE HELIUM), prise en charge à 60% par la société.

Par ailleurs BUGBUSTERS applique les accords sénior, égalité des sexes signés au niveau de la branche de rattachement.

Santé et sécurité au travail

La Direction, le Médecin du travail, et la Délégation unique du personnel sont les acteurs majeurs du système de management santé/sécurité. Un suivi individuel renforcé concernant les salariés exposés à certains risques (amiante et plomb) est organisé par BUGBUSTERS afin de s'assurer de la santé de chacun de ces salariés.

Les risques principaux relevés à l'occasion de l'enquête sur les risques sont les suivants :

- Risque travail sur écran
- Risque circulation
- Risque amiante (activité raccordement Fibre optique)



Le document unique d'évaluation des risques est établi et revu chaque année afin de mettre en place le plan d'action annuel de gestion des risques. Ainsi les salariés exposés au risque d'amiante ont tous été formés pendant une semaine sur les dangers et les modes opératoires en présence d'amiante.

Par ailleurs, voici l'évolution des accidents de travail dans le groupe BUGBUSTERS :

	2019	2018	2017	2016
Nombre d'accidents de travail avec arrêt		2	4	1
Nombre d'accidents de travail mortels	0	0	0	0
Taux de fréquence des accidents de travail			0.03	0.01
Taux de gravité des accidents du travail			0.15	0.05
Nombre de salariés dont le dossier a fait l'objet d'une reconnaissance d'une maladie professionnelle	0	0	0	0





Principes relatifs à la protection de l'environnement

Principes

1. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
2. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
3. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Actions et résultats

Recommandations aux collaborateurs

Pour l'ensemble des collaborateurs internes, des indications sont données afin de les encourager à adhérer et à respecter la démarche RSE impulsée par l'entreprise :

- Éteindre les lumières et climatisations en quittant les locaux
- Recycler ses gobelets dans les bacs de récupération Easytri
- Recycler son papier dans les boîtes de récupération Easytri
- Covoiturer et privilégier les transports en communs, dès lors que la situation s'y prête, pour les trajets domicile-travail ou lors d'interventions à plusieurs chez un client.

La situation géographique des bureaux de Boulogne-Billancourt a été un véritable atout lors de la relocalisation du site, puisque ceux-ci sont desservis par le métro, le tram et plusieurs lignes de bus, permettant à tous de choisir le moyen de transport le plus adapté et respectueux de l'environnement.

Consommation de papier

La réduction de consommation de papier est favorisée par, une configuration par défaut en noir et blanc et recto verso des imprimantes et l'utilisation d'imprimantes collectives. Néanmoins, nous incitons nos collaborateurs à travailler sur des documents dématérialisés dès qu'ils en ont la possibilité. Dans ce sens, le groupe demande depuis 2017, à l'ensemble de ses fournisseurs de frais et de ses sous-traitants d'envoyer leurs factures par mail et non en version papier. Ainsi, l'utilisation de 2 boîtes mails génériques comptabilité et sous-traitants a été développée afin de devenir le principal axe d'entrée des factures.



De même, le règlement des factures s'effectue depuis 2019, uniquement par virements bancaire et non plus par chèques dans une logique plus respectueuse de l'environnement.

Consommation d'électricité

	2019	2018	2017	2016	2015
Coût de la consommation d'électricité	5567 euros	4768 euros	5539 euros	6202 euros	5387 euros

BUGBUSTERS s'est toujours efforcé de ne pas dépasser le chiffre de 2016, le plus élevé sur 5 ans, et a réussi à respecter son objectif.

En fin d'année 2017, le site de Toulouse a déménagé dans des locaux qui ont, sur 50% de leur surface, des lumières automatiques. De même, début 2020, le site de Boulogne-Billancourt a déménagé dans des locaux qui possèdent également des lumières automatiques. Ainsi, si les lumières ne détectent aucun mouvement, elles s'éteignent et limitent la consommation d'énergie.

Gestion des déchets

Concernant les cartouches d'encre des photocopieurs utilisés en interne, ceux-ci n'utilisent pas de cartouche d'encre car ils fonctionnent avec de l'encre solide. Cette technologie permet de générer jusqu'à 90% de déchets d'impression en moins qu'une impression couleur laser. En effet, il n'y a plus de cartouche à éliminer et moins d'emballage à jeter.

Depuis 2015 BUGBUSTERS a le label entreprise « éco responsable » garantissant la mise en place d'un dispositif de tri et de revalorisation des déchets de bureau. Ce label est valable toute la durée du contrat, renouvelé tous les ans. Depuis 2010, l'entreprise EASYTRI établit des bilans carbone basés sur la quantité de déchets détruites, et le CO2 consommé. Les déchets pris en compte sont :

- Le papier
- D3E
- Gobelets café
- Piles
- Gobelets eau
- Cartouches
- Ampoules
- Néons

Aujourd'hui, BUGBUSTERS a pu recycler plus de 1400 kg de déchets. Lors de la mise en place du dispositif, la traçabilité vers les filières agréées et locales est établie en accès permanent pour les parties prenantes. Les engagements de revalorisation des matières sont conformes aux exigences réglementaires et aux directives législatives.

Easytri assure également la sensibilisation du personnel de BUGBUSTERS et la valorisation de cette démarche éco-citoyenne en interne et externe.



Gestion des véhicules

Depuis 2017, nous avons continué l'utilisation des nacelles plus récentes et moins consommatrices de carburant. Nous prenons un soin particulier à adapter notre flotte à notre niveau de production en privilégiant des locations à durée la plus limitée possible.

En l'occurrence pour les nacelles nous ne sommes engagés que sur un an, contre trois ans proposés le plus souvent par les loueurs. Grâce à cette politique, toujours mise en œuvre, l'objectif que nous avions de passer de 3 nacelles à seulement une en 2018, a été atteint.

Également, un peu plus de 10% des véhicules de fonctions sont désormais électriques. Cette décision s'inscrit dans une démarche environnementale que notre Président, Loïc Marie Pequignot, veut impulser à l'entreprise en poussant chaque année BUGBUSTERS à devenir un peu plus éco-responsable.





Principe relatif à la lutte contre la corruption

Principe

1. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Actions et résultats

Le groupe BUGBUSTERS est particulièrement sensible aux risques liés à la corruption et aux pratiques anti-concurrentielles. À ce titre, l'entreprise suit la loi Sapin 2 (N°2016-1691) relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique du 9 décembre 2016.

Bien que ce texte impose de nouvelles obligations surtout pour les entreprises de plus de 500 employés, et dont le chiffre d'affaire dépasse 100M€, BUGBUSTERS a souhaité assurer à ses collaborateurs, fournisseurs, clients et sous-traitants en instaurant les éléments suivants :

- Des procédures de contrôle comptables, internes ou externes destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence. Ces contrôles sont réalisés par le directeur financier du groupe, l'expert-comptable externe au groupe qui établit les liasses fiscales et le commissaire aux comptes qui certifie les comptes du groupe. Les procédures de contrôle interne mise en place démontrent qu'il n'existe aucun cadeau ou équivalent fait à des clients ou équivalent du groupe BUGBUSTERS.
- De plus, l'entreprise se fait évaluer une fois par an par EcoVadis, et fournit donc plusieurs documents afin d'attester de la politique et du code de conduite mis en œuvre par BUGBUSTERS afin de lutter contre :
 - o La corruption et l'extorsion
 - o Les conflits d'intérêts
 - o La fraude
 - o Le blanchiment d'argent
 - o Les pratiques anticoncurrentielles
- Une cartographie des risques destinée à identifier les risques d'exposition de la société à des sollicitations externes aux fins de corruption. Cette cartographie a mis en évidence principalement les éléments suivants :
 - o Le groupe BUGBUSTERS opère uniquement, pour le moment, sur le territoire européen, ce qui lui évite des relations avec certains pays plus périlleux en termes de corruption.
 - o BUGBUSTERS opère des projets avec peu de partenaires ou d'intermédiaires, ce qui limite le risque de corruption, et il opère avec des grands donneurs d'ordre privés (Orange, Bouygues Telecom, SFR... etc.) qui appliquent eux-mêmes une stricte politique sur le sujet. Pour illustrer cet élément, BUGBUSTERS a été nommé « First choice partner » par



DELL en 2020, groupe qui applique très rigoureusement les politiques de transparence et de lutte contre la corruption.

- Le groupe BUGBUSTERS applique une forte séparation des fonctions entre la finance, les opérations (en relation avec les fournisseurs) et les commerciaux (en relation avec les clients) qui se matérialise par :
 - Une séparation physique : les commerciaux sont basés en région parisienne (bureaux à Boulogne-Billancourt), la direction financière et les opérations sont basées à Toulouse.
 - Les commerciaux ont obligations de faire viser tous les contrats signés avec les clients par le Président Directeur Général.
 - Les opérations ont le pouvoir d'engager les achats auprès des fournisseurs, mais seule la direction financière a les pouvoirs bancaires pour régler les sous-traitants. L'ensemble des flux bancaires sont visés et validés par la direction financière, ce qui limite le risque de « pots-de-vin »
 - Un cabinet externe de ressources légale est responsable de verser chaque mois la rémunération des collaborateurs, ce qui permet de sécuriser les relations individuelles et collectives au sein du groupe. De plus, des audits sont effectués par ce même cabinet afin de garantir la conformité sociale de l'entreprise.
- Un processus de contrôle interne supplémentaire participe à la lutte contre la corruption, il s'agit de la rotation des postes de travail durant les périodes de congés. De ce fait, c'est le directeur des ressources qui prend la main sur les flux financiers lors des congés de la directrice financière : chaque comptable est remplacé par un de ses congés : il en est de même pour le service de planification. Ce système mis en place depuis quelques années assure une sécurité renforcée au sein de l'entreprise.

